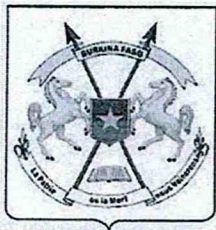


BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



**MINISTRE DE LA
CONSTRUCTION
DE LA PATRIE**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS**

**BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2026/ 036 /MCP/SG/DMP/SMT-PI 3

14 SEPT 2026

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement : 100 %
Accord de Prêt de la BOAD : Avance de fonds n°PRES-DIEN-2025L 14177 du 30 décembre 2025

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE
TECHNICO-ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE, ETUDES D'AVANT-PROJET
DETAILLE (APD) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX ECHANGEURS DANS LA
VILLE DE BOBO DIIOULASSO.**

Procédure restreinte internationale— Pré-qualification de candidats

Septembre 2026



TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION DU PROJET	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION	4
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS	4
CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION	5
SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT	6



DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix Forfaitaire

2. Description du marché

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu des fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour effectuer des paiements au titre du marché de services de Consultants pour les prestations relatives aux **études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale, études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux de construction de deux échangeurs dans la ville de Bobo Dioulasso.**

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à réaliser dans le cadre de la construction des deux échangeurs.

Elles se dérouleront en quatre (04) phases comme suit :

- **La première phase** consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur le trafic et la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des deuxièmes et troisièmes phases ;
- **La deuxième phase** consiste à la réalisation des études de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire.
 - **L'étude économique** consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'analyse des flux et l'étude de trafic ainsi que l'étude de la rentabilité du projet conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;
 - **L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)** a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des Personnes Affectées par le Projet (PAP) ;
 - **L'étude d'avant-projet sommaire** consiste notamment en l'étude des ouvrages, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, architecturale et urbanistique, de sécurité routière, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis quantitatif et estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.
- **La troisième phase** consiste à la réalisation des études d'avant-projet détaillé
L'étude d'avant-projet détaillé comprend la réalisation des études détaillées : (i) topographiques, (ii) géotechniques, (iii) hydrologique et hydraulique, (iv) études architecturale et urbanistique, (v) de vidéosurveillance, (vi) des ouvrages d'art et d'assainissement, (vii) de la signalisation et de la sécurité routière, (viii) l'établissement des avant métrés et du devis quantitatif et estimatif confidentiel détaillé, (ix) l'élaboration des pièces graphiques ou dossier des plans.
- **La quatrième phase** consiste à l'élaboration du dossier d'appel d'offres des travaux.



3. Nombre et intitulé des lots

Les prestations seront réalisées en une mission unique intitulée : **études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale, études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux de construction de deux échangeurs dans la ville de Bobo Dioulasso.**

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué est de : **Cinq cent cinquante millions (550 000 000) F CFA TTC** .

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest Africaine de développement (BOAD)*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque Ouest Africaine de Développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est autorisée que pour :

- Les prestations géotechniques d'études des sols et de recherche de matériaux qui seront confiées au Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) ou tout autre laboratoire agréé ;
- les prestations liées aux investigations et enquêtes environnementales et la validation des études environnementales et sociales qui seront confiées à l'Agence nationale des évaluations environnementales (ANEVE).

Le montant des prestations à sous-traiter ne saurait excéder 15 % du montant global du contrat.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée 26 février 2027.

10. Durée de mise en œuvre du marché

Le délai d'exécution du marché sera de **douze (12) mois** à partir de la date de notification pour le démarrage des prestations.



CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Personnes morales :

- a) Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **cinq cent cinquante millions (550 000 000) F CFA** au cours des cinq (05) exercices (2021 à 2025) ;
- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Personnes morales :

- a) les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- b) pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC ou E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- a) avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études d'ingénierie des travaux de construction et de bitumage de routes, de voiries et d'ouvrages d'art ;
- b) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025), au moins cinq (05) marchés relatifs à des études de faisabilité et d'avant-projet détaillé de travaux de constructions de routes bitumées d'au moins 50 km ou de voiries urbaines bitumées d'au moins 7km et d'ouvrage d'art d'au moins 75 ml de long ou d'études de travaux de construction de carrefours dénivelés (échangeurs) avec un montant minimal de deux cent millions (200 000 000) Francs CFA par marché.

La présentation de chaque référence similaire doit faire ressortir au moins : l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et le contact du client.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont **au critère b** ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont **au critère b**.



N.B. : le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : 13 OCT 2026.....2026.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la manifestation d'intérêt (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 30 minutes le vendredi (heure GMT), auprès de :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des de la Construction de la Patrie

03 B.P. 7011 OUAGADOUGOU 03

Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage

Téléphone : (+226) 51 29 15 49 E-mail : sorebiiga80@gmail.com ; copie à youbbare.mamadou@gmail.com, ztassere1@gmail.com- BURKINA FASO.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – «recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale, études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux de construction de deux échangeurs dans la ville de Bobo Dioulasso»**", au plus tard le2026 à 10 heures 00 mn TU à l'adresse ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

NB : les conditions pour l'envoi par courrier électronique :

L'autorité Contractante respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.



Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire relatif au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à l'Autorité Contractante.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

Le Directeur des Marchés Publics



Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

15/09/2026

